

# **Réforme du DES mise en place novembre 2017**

**François Goffinet et Vassilis Tsatsaris**

**pour le Collège des enseignants  
de gynécologie-obstétrique**

# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## BUREAU DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

### Représentants du CNU :

Pr Léon BOUBLI - Pr Florence BRETELLE

Pr Emile DARAI - Pr François GOFFINET

### Représentants du CNGOF :

Pr Israël NISAND (Président)

Pr Dominique LUTON (Commission universitaire CNGOF)

### Représentants régionaux des enseignants :

Pr Gil DUBERNARD - Pr Ludovic CRAVELLO

Pr Henri MARRET – Pr Serge DOUVIER - Pr F BRETELLE

Pr Vassilis TSATSARIS - Pr Eustase JEANKY

Pr Loïc MARPEAU - Pr Yves AUBARD

# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## **BUREAU DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE (suite)**

### **Représentants des FST :**

**Alexandra BENACHI (foetopathologie)**

**François GOLFIER et Emile DARAI (cancérologie)**

**Renato FANCHIN (médecine de la reproduction)**

### **Responsables de groupes de travail :**

**Serge DOUVIER (eCarnet)**

**Florence BRETTELLE et Henri MARRET (compétences)**

**Vassilis TSATSARIS (elearning)**

**Yves AUBARD (référentiels)**

**Olivier MOREL (enseignements transversaux)**

**Jean-Luc BRUN et Pierre PANEL (agréments)**

**Dominique LUTON (simulation )**

# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## BUREAU DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE (suite)

### Représentants des hôpitaux généraux :

**Docteur Pierre PANEL (président du CEGORIF)**

**Docteur Estelle WAFO (vice-président du CEGORIF)**

### Représentants des internes (AGOF et syndicat) :

**Imane BEN M'BAREK**

**Violaine PEYRONNET**

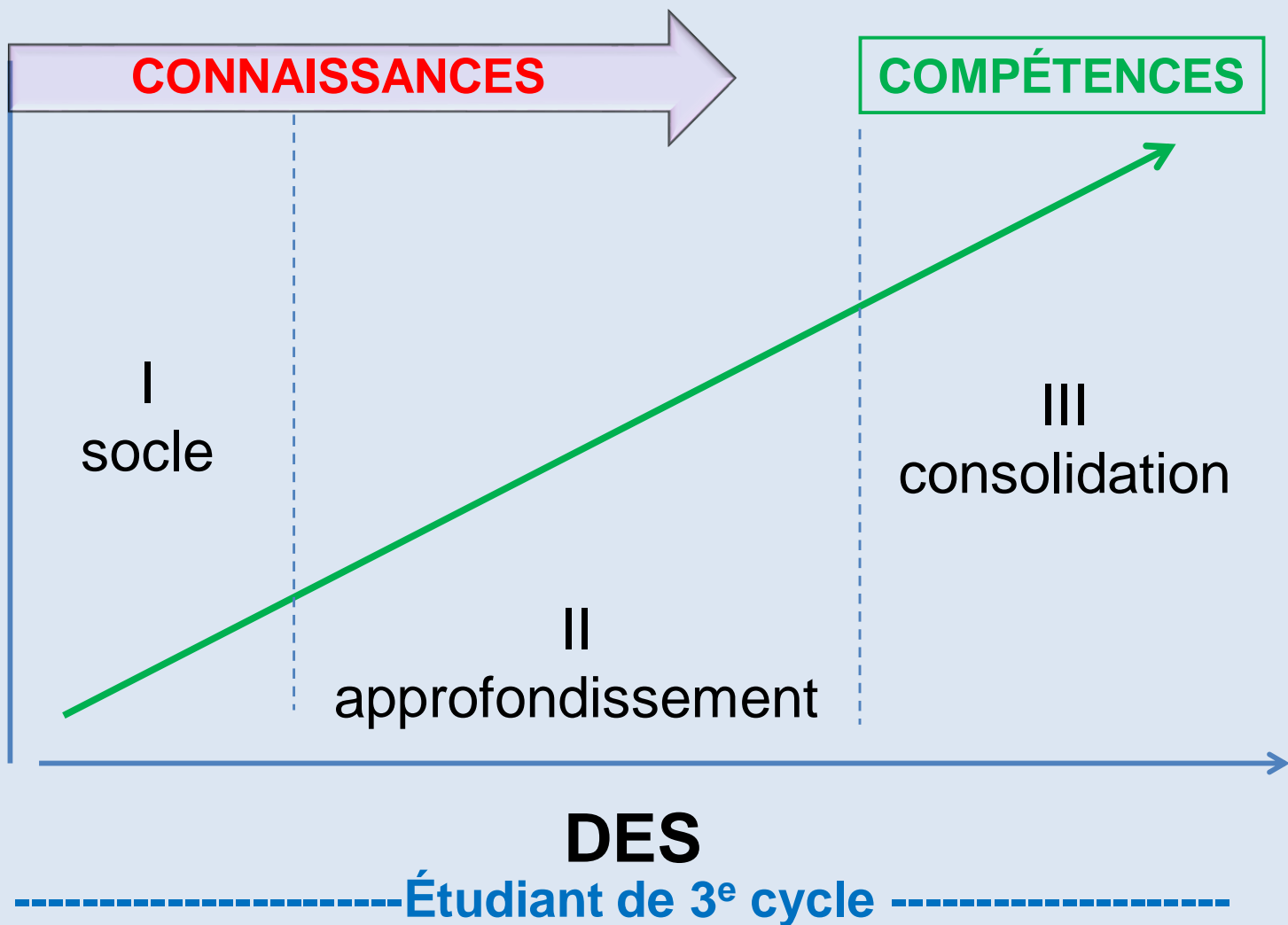
# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## « Esprit » de la réforme (1)

- Progressive (graduelle) en 3 phases :
  - Socle
  - Approfondissement
  - Consolidation
- Suivi et évaluation des DES
- Lisibilité p/ étranger
- Nouveaux champs (bio-informatique, médecine personnalisée, ambulatoire ...)

Réforme du DES mise en place novembre 2017

# Dynamique de formation/*Statut*



## « Esprit » de la réforme (2)

- Enseignements transversaux
- Architecture commune à toutes les disciplines
- DES : fin du 3<sup>e</sup> cycle = acquis de la compétence
- Pas de réduction du nombre de CCA
- Plutôt augmentation du nombre d'assistants spécialistes

# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## Quelques points particuliers

- Remord jusqu'à la fin du 4<sup>e</sup> semestre
- Objectif du DES = former des « omnipotents »
  - La surspécialisation est une affaire hospitalo-universitaire post DES
  - Peu de FST
  - Peu ou pas d'options
- Options et FST = contingentés : arbitrage par le rang à l'internat

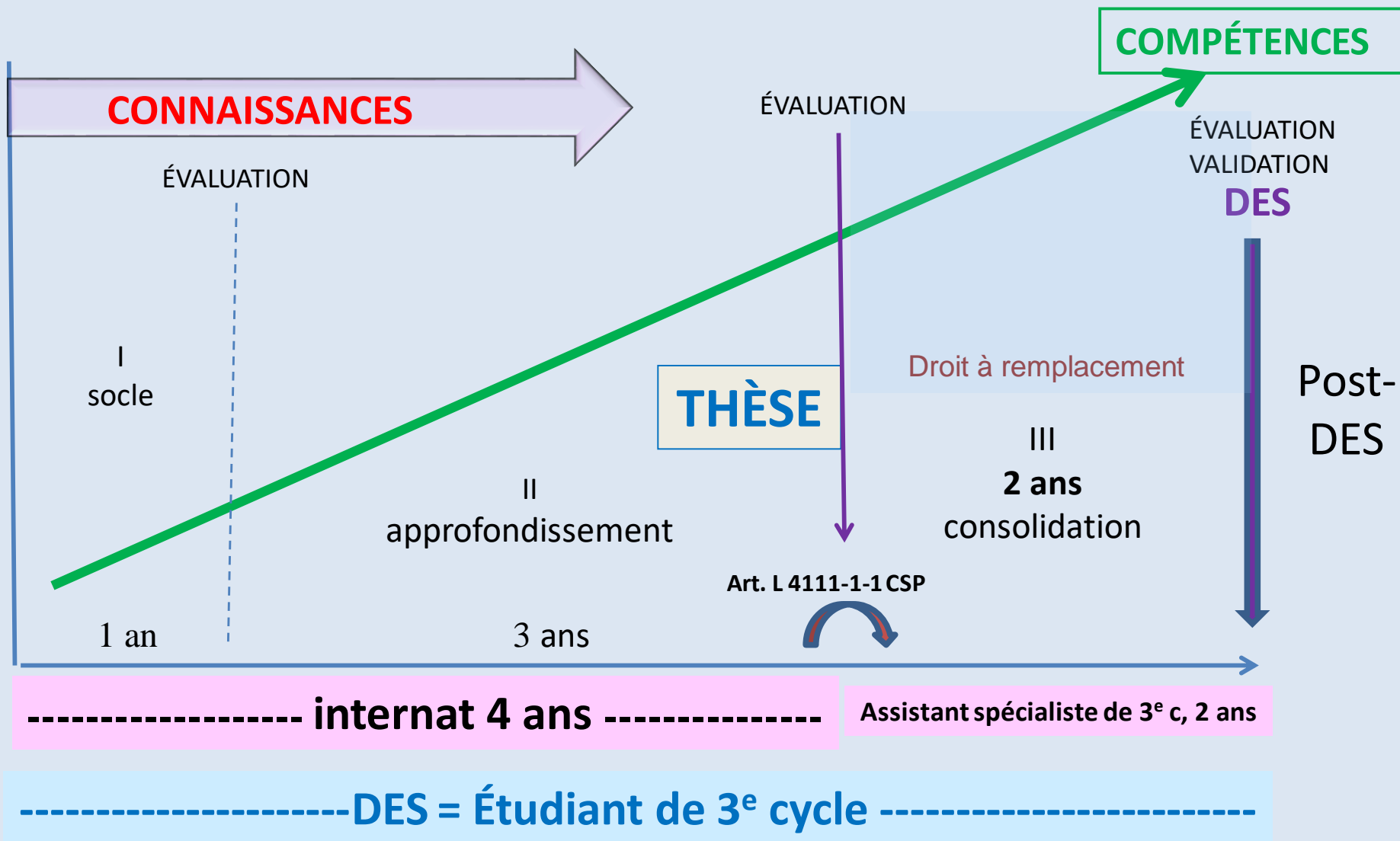


# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## Spécialités chirurgicales : 6 ans

- Socle : 1 an
- Approfondissement : 3 ans
- Thèse de médecine et saut « fonctionnel » même si le DES reste un étudiant
- Consolidation = autonomie supervisée = assistant = 2 ans
  - Modification du code de santé publique
  - Thèse soutenue, inscription conseil de l'Ordre
- DES : fin du 3<sup>e</sup> cycle

# Dynamique de formation/*Statut* spécialités « chirurgicales » (et interventionnelles)



# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## Gynécologie-obstétrique

- Finalement, formation des professionnels =
  - 6 ans de DES au lieu de 5 actuellement
  - +/- 1 à 4 ans de post-DES : CCA et ou assistants spécialistes (au moins à court et moyen terme...)
- FST demandées: médecine reproduction, cancérologie, fœtopathologie
  - Autres ?
- Options :
  - Nécessaire ?
  - Obligatoirement dans les 6 ans

# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## La maquette de GO

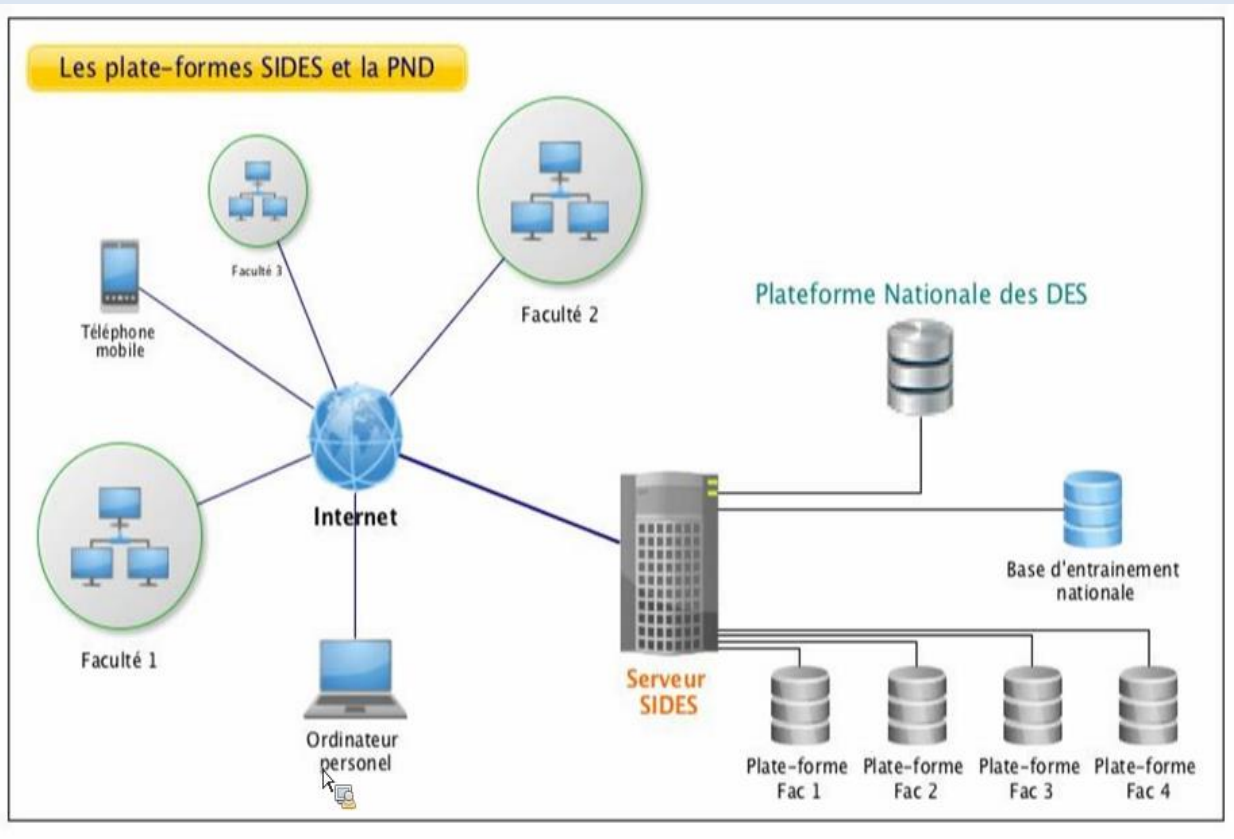
|            | SOCLE  | APPROFONDISSEMENT   | CONSOLIDATION  |
|------------|--|---|--|
|            | <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 semestres</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>• 6 semestres</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 ans</li></ul>  |
| Stages     | <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 stage dans un lieu hospitalier universitaire agréé en gynécologie obstétrique</li><li>• 1 stage libre</li><li>• l'un de ces stages est réalisé dans un lieu ayant une forte activité d'urgence</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 stages dans un lieu hospitalier agréé en gynécologie-obstétrique</li><li>• 3 stages libres</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 stage de un an dans un lieu hospitalier agréé en gynécologie obstétrique.</li><li>• 1 stage libre de un an</li></ul>   |
| Validation | <ul style="list-style-type: none"><li>• validation des stages, des connaissances et des compétences</li><li>• analyse de l'entretien individuel</li><li>• entretien avec la commission locale de coordination permettant l'organisation de la phase d'approfondissement en particulier en termes de stages</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• validation du parcours de l'étudiant</li><li>• validation des objectifs pédagogiques de connaissances et de compétences (e-learning, nombre prédéfini des interventions que l'étudiant doit avoir réalisées, exercices de simulation, formulaires d'évaluation)</li><li>• soutenance de la thèse d'exercice</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• validation des objectifs pédagogiques de connaissances et de compétences (e-learning, nombre d'interventions réalisées par l'étudiant, exercices de simulation, formulaires d'évaluation)</li><li>• entretien avec l'équipe pédagogique</li><li>• au moins une soumission d'un article dans une revue à comité de lecture et présentation orale d'un travail de recherche.</li></ul> |

12 semestres : au moins 8 stages en GO, au moins 5 stages en CHU, au moins 3 stages en hors CHU, au moins 2 stages en chirurgie



# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## La plateforme SIDES



- ✓ Inscription via les facultés
- ✓ E-learning
- ✓ E-évaluation
- ✓ Portfolio numérique
- ✓ Livret de l'interne
- ✓ Évaluation des compétences
- ✓ Tutorat

# Réforme du DES mise en place novembre 2017

## Validation de la phase socle premiers étudiants : propositions novembre 2017

01

Validation des objectifs pédagogiques de connaissances et de compétences (e-learning, nombre d'interventions, exercices de simulation, formulaires d'évaluation)

02

Entretien individuel entre l'étudiant, le coordonnateur local et un praticien d'une autre discipline permettant de s'assurer de sa capacité à poursuivre un cursus chirurgical

03

Entretien avec la commission locale de coordination permettant l'organisation de la phase d'approfondissement en particulier en termes de stages et de préparation de la thèse d'exercice